



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°23-055

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 30 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente juin, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	27/06/2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	27/06/2023
Présents : 22		
Votants : 22		

Présents : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

Excusé : M. BIBOLLET Nicolas

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN



Objet : Nomination d'un conseiller délégué au SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable)

Suite à la démission d'un conseiller délégué au SIAEP, le conseil municipal doit se prononcer sur la nomination d'un nouveau conseiller délégué pour ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des personnes présentes et représentées désigne :

- **Monsieur Frédéric MARTINET** :
délégué Titulaire auprès du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable),
- **Monsieur Bruno RIZZON** :
délégué suppléant auprès du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable).

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance
Lionel MELLAN



Le Maire,

Hervé GENON